UNION SYNDICALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

FORCE OUVRIÈRE

Paris, le 14 juin 2012

Le GT « BILAN DES CSP » convoqué ce 14 juin n'a pu se dérouler compte tenu de la position de blocage des représentants de la direction générale sur le dossier de la remise en cause des indisponibilités.

Les 4 délégations syndicales présentes au début de ce GT, USD-FO, SOLIDAIRES, CFDT et UNSA (CFTC), ont toutes formulé la demande préalable de retrait de la désormais célèbre note administrative du 16 avril 2012.

La réponse à ces demandes a été négative alors même que Francis BONNET a reconnu que le dossier était loin d'être stabilisé, compte tenu par exemple des interrogations pesant sur le maintien de la journée de carence en matière d'arrêt maladie. A cela s'ajoute le caractère purement interprétatif de l'assimilation d'une catégorie d'autorisation d'absence à un arrêt maladie (Cf. le recours en justice de l'USD-FO sur ce point).

2 délégations présentes, UNSA/CFTC et CFDT, ont lu une déclaration préalable demandant le retrait de la note. L'USD-FO, qui partage l'objectif du retrait de cette note, ne s'est pas associée à cette déclaration compte tenu de sa formulation particulièrement maladroite à l'égard de l'ensemble des douaniers de catégorie A ayant des fonctions d'encadrement. Cette déclaration stigmatise, en effet, l'ensemble de la hiérarchie douanière alors même que de nombreux encadrants, à commencer par les encadrants de proximité, l'estiment au minimum maladroite et inopportune. La déclaration des 2 organisations précise que « *les douaniers ont perdu toute confiance envers leur hiérarchie* », que les « *seules paroles prononcées par cette hiérarchie sont des menaces à l'encontre de leurs personnels* ».

Ce conflit avec le directeur général ne doit pas être l'occasion de régler des comptes entre catégories de douaniers dans une ambiance « lutte des classes ».

L'heure est plutôt à la solidarité entre douaniers face aux multiples dangers qui pèsent sur nous.

Ceci étant dit. L'USD-FO a tenté de donner encore une chance au dialogue social en insistant une nouvelle fois sur la nécessité, dans le climat actuel, de mettre un terme à l'attitude radicale de la direction générale. Devant le nouveau refus de cette dernière de retirer sa très contestable note, la délégation de l'USD-FO a plaidé pour une décision de conciliation reposant sur l'annonce d'une suspension de cette note dans l'attente du positionnement des nouvelles autorités ministérielles.

Même cette proposition de bon sens n'a pas trouvé d'écho auprès de nos interlocuteurs qui s'enferment de plus en plus dans la radicalité, sans tenir compte du contexte politique et social actuel.

Le directeur général semble, au-delà de toute analyse rationnelle, considérer qu'il faut faire plier à tout prix les organisations syndicales représentatives, ces fameux corps intermédiaires tant décriés par certains. Le risque est donc de voir la radicalité des douaniers s'opposer à la radicalité du directeur général.

A l'heure des arbitrages qui vont impacter l'action de la Douane pour 5 ans, l'USD-FO trouve irresponsable cette offensive de la direction générale, positionnant la remise en cause du régime des indisponibilités comme **LA PRIORITE ABSOLUE** dans l'action des responsables douaniers.

L'USD-FO a d'autres ambitions pour notre direction.

Dans ce climat délétère, l'USD-FO n'a pas souhaité abordé l'ordre du jour de ce GT, à savoir le bilan des CSP. Après avoir écouté la déclaration liminaire de la délégation de SOLIDAIRES sur les aspects techniques du fonctionnement des CSP, la délégation de l'USD-FO a quitté la salle en même temps que celle de SOLIDAIRES, quelques minutes après les délégations de l'UNSA/CFTC et de la CFDT.

46, Rue des Petites Écuries - 75010 PARIS
☎ : 09 63 43 59 87 (SNCD-FO) - 01.45.23.43.18 (SND-FO) 🖹 01.48.24.33.96
Adresses e-mail : fo.douanes@wanadoo.fr - sncd.siege@douane.finances.gouv.fr
Sites Internet : www.fodouanes.fr - www.**sncd**.info